

République Française - Département du Cantal

Arrondissement de Saint-Flour

VILLE D'ALLANCHE



COMMUNE D' ALLANCHE

Séance du vendredi 14 avril 2023

Membres en exercice :

14

Date de la convocation: 07 avril 2023

Présents : 11

L'an deux mille vingt-trois et le quatorze avril l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Philippe ROSSEEL,

Votants: 12

Présents : Eric VIALA, Patrick MERAL, Roland VEDRINES, Alain GRIFFE, Audrey BLANQUET, Jennifer DEVÈZE, Ludovic LEVAIS, Thierry MARSILHAC, Claude PESCHAUD, Julien THERON

Pour :12

Contre : 0

Représentés: Madame Claudine HOUSELLE par Monsieur Roland VEDRINES, Monsieur Jean-Paul DUMAS par Monsieur Eric VIALA

Abstention : 0

Excusés:

Secrétaire de séance:

Madame Jennifer
DEVÈZE

Présents non votants : Philippe ROSSEEL

Absents: Jacqueline BARTHAIRE

Objet: Vote du compte administratif - camping - DE_2023_179

ANNULE ET REMPLACE la délibération n° DE_2023_138 pour cause d'erreur matérielle

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de ROSSEEL Philippe

délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2022 dressé par ROSSEEL Philippe après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1. Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		13 393.00				13 393.00
Opérations exercice		13 532.68				
Date de transmission de l'acte: 26/06/2023						98
Date de réception de l'AR: 26/06/2023						
015-211500012-DE_2023_179-DE						
A G E D I						

Total		26 925.68	17 005.17	38 917.30	17 005.17	65 842.98
Résultat de clôture		26 925.68		21 912.13		48 837.81
Restes à réaliser		19 045.00				19 045.00
Total cumulé		45 970.68		21 912.13		67 882.81
Résultat définitif		45 970.68		21 912.13		67 882.81

2. Constate, pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

3. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.

4. Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Fait et délibéré à ALLANCHE, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme au registre des délibérations,
Le Maire,
Philippe ROSSEEL



Monsieur le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
compte tenu de sa transmission en Sous-préfecture
et de sa publication

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture
le : **26 JUIN 2023**

publié le **26 JUIN 2023**

Date de transmission de l'acte: 26/06/2023
Date de réception de l'AR: 26/06/2023

015-211500012-DE_2023_179-DE
A G E D I